[[Liberté –  Égalité – Fraternité – République FrançaiseMinistère de la Défense](https://www.defense.gouv.fr/)](https://www.defense.gouv.fr/)

Mise à jour : 28/10/2019 - Direction : DICOD

**Le dixième Haut lieu de la mémoire nationale sera inauguré le 11 novembre prochain. Au cœur du parc André-Citroën, à Paris, le monument aux morts pour la France en opérations extérieures (OPEX) témoigne de la reconnaissance de la Nation envers le sacrifice ultime des combattants engagés depuis 1963 sur les différents théâtres.**

[](https://www.defense.gouv.fr/var/dicod/storage/images/base-de-medias/images/actualites/images-actu/memorial-aux-morts-en-operations-exterieures/9782558-1-fre-FR/memorial-aux-morts-en-operations-exterieures.jpg)

Un monument historique

**Le monument aux morts pour la France en OPEX** est un projet porté et soutenu par le ministère des Armées depuis 2011. Il symbolise l’engagement militaire de la France dans le monde, pour défendre les intérêts du pays et participer à la résolution des crises sur la scène internationale.

Le monument est composé de deux éléments :

 L’édifice représentant six porteurs anonymes portant un cercueil invisible qui symbolise l’ensemble de la communauté militaire ;

Un mur des noms des militaires morts pour la France en opérations extérieures composé de 37 plaques gravées. À la date de son inauguration, le 11 novembre 2019, 548 noms de militaires morts pour la France sur 17 théâtres d’opérations extérieures seront inscrits.

**Créé à l’initiative de l’État ‑ ministère des Armées, qui en a assuré le financement et la maîtrise d’ouvrage, le monument sera implanté dans le parc André-Citroën (Paris XVe), lieu public situé à proximité du siège du ministère, à Balard.**

Il prend place au centre du jardin sous-lieutenant Eugénie-Djendi, dite la « Merlinette », opératrice radio parachutée par les Services spéciaux d’Alger, résistante, déportée et exécutée à Ravensbrück.

La cérémonie :Le 11 novembre prochain à 15h30, le président de la République inaugurera le monument, en présence des familles, conviées à assister à cette cérémonie.